

Janvier 2011



La Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise intervient sur un territoire très atypique.

Les opportunités de croissance de l'activité économique sont exceptionnelles. Dans les trois années à venir, ce sont près de 15 000 emplois qui seront créés autour de la plateforme aéroportuaire. Dans le même temps on doit constater que le taux de chômage de ce territoire est l'un des plus haut de la Région Île de France et que le pourcentage de Val d'Oisiens travaillant autour de Roissy n'est que de 15 %. Les raisons de ce décalage sont dues à deux phénomènes principaux :

- l'inadéquation des formations aux emplois proposés ;
- les problèmes liés aux transports.

Sur le premier point, des actions sont menées à tout niveau afin de rendre nos populations aptes à occuper les emplois proposés par les entreprises. Reste le second, comment se rend-on sur les lieux de travail lorsque l'on ne dispose pas d'un véhicule personnel ?

C'est là que les projets du Grand Paris jumelés avec la réalisation du barreau de Gonesse offrent une opportunité que l'on se doit de saisir. Faire bénéficier nos populations d'une croissance qui est à quelques kilomètres de leurs domiciles est la solution afin d'éviter à terme une explosion de ces banlieues qui souffrent dramatiquement du chômage. Il est impératif que tous, nous nous rassemblions sur ce projet que les générations à venir ne nous pardonneraient pas d'avoir manqué.

Jean-Noël MOISSET

Président de la Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise (M2E95)

MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST DU VAL D'OISE M2E95

L'Est du Val d'Oise : développement économique et accès à l'emploi

La Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise (M2E95), à l'occasion de sa création le 16 mars 2007 lors de l'Assemblée Générale Constitutive, a défini ses champs d'actions en accord avec ses partenaires et ses membres constitutifs. Créée dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, la M2E95 est située au cœur des bassins de vie et d'emploi des Communautés de Communes de Roissy Porte de France et de Pays de France, de la Communauté d'Agglomération de Val de France, ainsi que des villes de Gonesse et Gousainville. Ses missions principales consistent à anticiper les nécessités en main-d'œuvre et à concourir aux besoins en formation des entreprises installées sur le territoire, à soutenir le développement de l'emploi et la création d'entreprises ainsi qu'à faciliter l'accès et le retour à l'emploi des administrés. Elle s'est constituée en réseau partenarial afin d'optimiser les ressources qu'offre le territoire quant au marché du travail, pour exploiter au maximum les possibilités de recrutements existants et saisir les opportunités d'emplois prévisionnelles du territoire et de la zone aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle.

La M2E95, par ses actions, a vocation à contribuer au développement économique du territoire et cela dans un esprit partenarial et collaboratif. Elle s'attache à placer l'utilisateur au cœur de ses projets et se mobilise pour assurer un service de proximité. C'est dans le cadre de ses actions sur le terrain, à la rencontre des usagers et en contact direct avec les entreprises, que l'équipe de la M2E95 parvient à cerner au plus près les difficultés quotidiennes de chacun. L'objectif est de proposer des solutions aux problématiques rencontrées et ainsi débloquer une situation inadaptée au contexte actuel.

Et de façon transversale, par l'action spécifique de l'Observatoire Territorial de la M2E95, de travailler à l'anticipation des évolutions de notre territoire. Cette démarche permet de proposer les actions de formation et/ou les outils nécessaires à la levée des freins d'accès à l'emploi de nos populations et de répondre au mieux aux besoins de nos entreprises.

MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST DU VAL D'OISE

6 bis, avenue Charles-de-Gaulle - 95700 Roissy-en-France

Tél. : 01 34 72 11 59 - Fax : 01 34 72 12 07

contact@m2e95.fr - www.emploi-m2e95.fr

Les cahiers d'acteurs sont des contributions sélectionnées par la CPDP qui décide de les publier sous forme de cahiers d'acteurs. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Les gares du Triangle de Gonesse et de l'aéroport : indispensables pour résoudre l'un des freins principal de l'accès à l'emploi

Le constat

L'analyse réalisée par l'observatoire de la M2E95 ainsi que dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous a permis de constater que la plupart des offres d'emploi que nous mettons à la disposition des usagers exigent la possession d'un moyen de locomotion individuel et cela à défaut des moyens de locomotion collectifs.

Ces offres concernent particulièrement :

- le transport et la logistique,
- l'industrie hôtelière,
- les services administratifs,
- les services aux personnes et à la collectivité,
- la mécanique, l'électricité,
- la distribution et la vente.

Si nous nous sommes intéressés à la question de la mobilité dans l'Est du Val d'Oise, c'est bien parce que nous avons constaté les difficultés récurrentes qui

freinent de façon conséquente les administrés et les entreprises dans leurs démarches. La plupart de nos chercheurs d'emplois sont dépourvus de véhicule personnel et disposent d'un réseau de transport en commun relativement restreint et inadapté au marché de l'emploi du territoire, et de ce fait, nombre de nos administrés manque des opportunités professionnelles. Par ailleurs, il apparaît au titre des données DADS 2006 que seulement 15 % des emplois salariés du territoire de la M2E95 (hors plateforme aéroportuaire) sont occupés par nos populations.

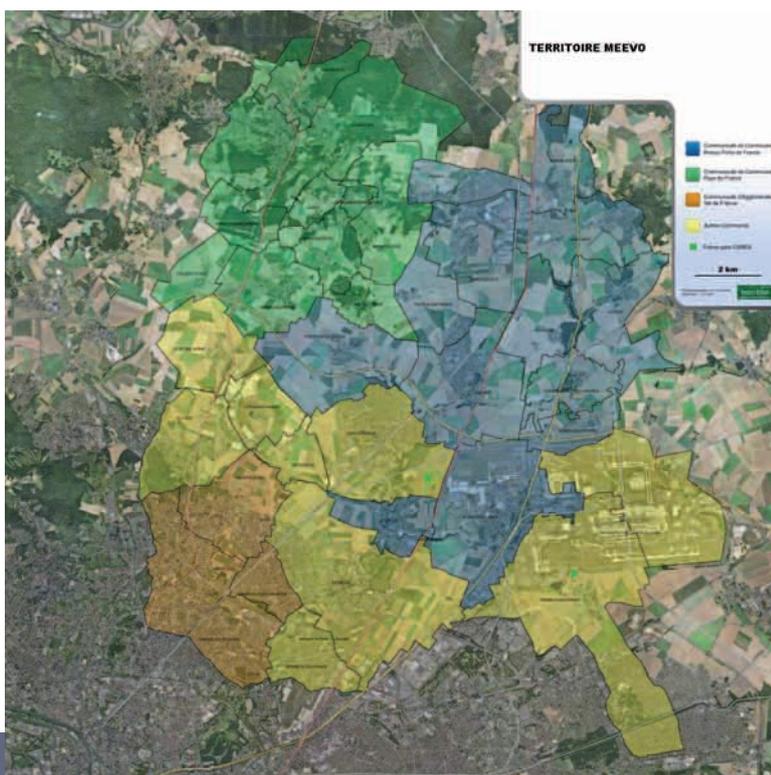
Les secteurs d'activité cités ci-avant rejoignent les conclusions de l'étude menée en 2000 par le Ministère des transports. **Cette étude démontre que les emplois les moins qualifiés nécessitent de travailler en horaires décalés et sont bien souvent situés en zones industrielles généralement peu desservies par les transports en commun. De plus, la plupart des emplois proposés nécessite la possession d'un véhicule personnel, sans lequel le poste ne peut être pourvu.**

Pour ces raisons, la M2E95 travaille à la mise en place d'une plateforme de mobilité qui ne peut être qu'une réponse provisoire dans l'attente de projets structurants pour combler les lacunes des transports en commun.

En ce qui concerne les lignes de bus, nous constatons :

- des absences de passages en pleine journée ;
- qu'ils s'arrêtent très tôt en soirée, les plus tardifs, ne vont pas au-delà de 20 h ;
- que le trafic est quasi inexistant les dimanches et jours fériés.

Pour ces raisons, nos populations ne peuvent se rendre directement sur la zone d'emploi du territoire et nous font part de leurs difficultés quant aux temps consacrés au déplacement par les transports en commun. Nombre d'entre eux déclarent mettre plus d'une heure et demie pour un trajet qui ne dépasserait pas 20 minutes en voiture.



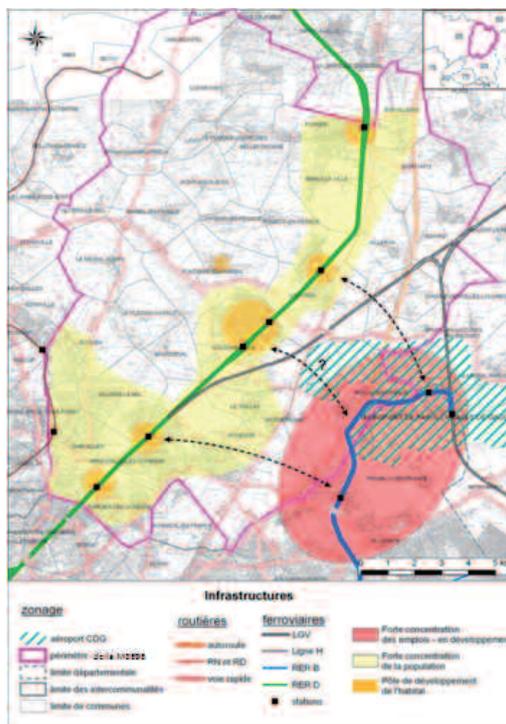
L'avenir de notre territoire

Les communautés de communes et les collectivités territoriales sont soucieuses du développement économique du territoire. Elles sont donc conscientes du potentiel qu'offre la zone aéroportuaire en matière d'emplois et d'enrichissements économiques, et parallèlement, des difficultés rencontrées par les habitants de l'ensemble du territoire quant à la mobilité. C'est pour cela qu'elles travaillent à la mise en œuvre des projets visant à améliorer les services afin de faciliter le quotidien des habitants. Plusieurs projets d'aménagements du territoire se profilent pour les années à venir : des projets structurants de transports, des projets de développement résidentiel et des projets de développement économique.

Les projets d'aménagement sur notre territoire se doivent de porter sur :

- l'amélioration de l'accessibilité et de l'attractivité des gares RER pour en faire de vrais quartiers de ville ;
- la création de « pôles d'échanges », de correspondance entre les différents modes de transports afin de faciliter les déplacements des habitants ;
- de nouvelles performances de confort et de qualité de service et permettre d'aménager la circulation et le stationnement pour favoriser la création de pôles d'emplois et d'habitat.

Cela afin de répondre par ailleurs à l'évolution démographique de notre territoire. En effet, il est à retenir que les communes de Louvres et Puisseux en France sont situées hors du plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aéroport de Paris CDG et à la fois à proximité d'une zone desservie par le RER D. Elles ont envisagé un développement résidentiel qui consiste à créer à la fois des logements sociaux, des com-



merces et des infrastructures. En contrepartie, les nouveaux habitants de cette zone résidentielle, comme par ailleurs les habitants de l'ensemble du territoire, devront également pouvoir se déplacer sans trop de contraintes afin de se rendre sur leur lieu de travail ou d'effectuer leurs démarches d'insertion professionnelle. Actuellement, la gare de Louvres la plus proche de ce nouveau programme est desservie par la ligne RER D en direction de la Gare du Nord. Or, les connexions actuelles obligent les administrés à passer par Paris pour aller travailler à l'aéroport de Roissy.

En cela, le projet du réseau de transport public de Grand Paris intégrant, la connexion du Métro automatique, sur une gare située sur le triangle de Gonesse, et elle-même connectée au barreau ferré de Gonesse entre le RER D et le RER B permettra aux populations du Nord et de l'Est du Val d'Oise d'accéder directement à la plateforme aéroportuaire et au bassin d'emploi.



Le projet du réseau de transport public du Grand Paris permettra de mettre les infrastructures de transport en adéquation avec le développement économique de l'Est du Val d'Oise.

Au regard du constat précédemment cité, des projets de développement résidentiels prévus et dans le cadre d'un fort développement économique qui est porteur de plus de 20 000 emplois pour les années à venir sur des projets tels que ; Aeroville, World Trade Center, la Vitrine de Chine, ainsi que sur les Zones de Roissy Sud, de Gonesse avec le Carrefour des Tulipes et la croissance de la Zone de Paris Nord 2, la problématique des déplacements est donc un sujet majeur, qu'il s'agisse des déplacements entre le pôle de Roissy, Paris ou des déplacements internes au territoire. Il apparaît plus que nécessaire de réaliser ce travail de désenclavement. Notre territoire a besoin d'un maillage à la hauteur des projets à venir, prenant appui sur les gares du métro automatique du Grand Paris. Celles du Triangle de Gonesse et du Parc des expositions, complémentaires, marqueront donc cette volonté que nous avons de permettre à nos administrés ne disposant actuellement que du réseau RER, saturé et exclusivement tourné vers Paris d'avoir accès à cet extraordinaire développement économique générateur d'emplois.

Nous ne pouvons que souhaiter, très rapidement, la mise en œuvre du **réseau de transport public du Grand Paris** sur l'Est du Val d'Oise afin d'en finir avec la mauvaise qualité des dessertes, générant l'exclusion de nos populations aux emplois de la plateforme aéroportuaire et des zones d'activités économiques alentours. Ces emplois nécessitent une très grande flexibilité (80 % des emplois de la plateforme sont en horaires décalés). Tourner vers l'avenir, il nous faut, dès aujourd'hui, être prêt à répondre aux besoins futurs de nos populations et de nos entreprises et en cela la solution de transport proposée, permettant des déplacements rapides et fréquents sur le pôle de Roissy et ses environs est en parfaite concordance avec les projets et besoins de notre territoire.